

PV. de CP n° 35 du 12/04/2018

Présents : MM. Christophe NOTELAERS  
 Robert SONVEAUX  
 Jules DELEPELAERE  
 Joseph TURRISI

**Rappel : matchs de jeunes à reprogrammer pour cause d'intempéries : week-end du 04/03/2018**

Les matchs de jeunes (de U21/U19F à U14 avec classements) remis doivent être joués pour le **29 avril 2018** au plus tard et les accords sur les nouvelles date et heure doivent être rentrés chez Mr Christian Crappe au plus vite. La taxe est désormais d'application.

Le match suivant est encore concerné :

720195	S	3/3/2018	10.00	BC AM LL A	BCJ RESSAIX		-	
--------	---	----------	-------	------------	-------------	--	---	--

**PC 48 - Feuilles rentrées tardivement**

=====

721231	M	28/3/2018	17.00	BC MONS CAPITALE A	ASTE KAIN A	10	-	80
--------	---	-----------	-------	--------------------	-------------	----	---	----

Les feuilles du tournoi 3&3 U6 poule A du 25/03/2018 à l'US Vx Campinaire EBC (1914) ont été renvoyées tardivement.  
 Les feuilles du tournoi 3&3 U8 poule F du 25/03/2018 à l'US Vx Campinaire EBC (1914) ont été renvoyées tardivement.

**PC 66 - Résultat non communiqué dans les délais**

=====

717415	S	7/4/2018	12.00	SP LADIES CHARLEROI A	BCF QUAREGNON	23	-	9
--------	---	----------	-------	-----------------------	---------------	----	---	---

**PC 73 - Forfaits**

=====

716137	D	8/4/2018	13.00	CB ROY FRATERNITE	BCJS ESTAIMPUIS	0	-	20	AP
719164	S	7/4/2018	11.30	UBCF QUAREGNON	RBC MARCINELLE	20	-	0	AP

**PC 73 - Forfaits administratifs**

=====

722303	M	4/4/2018	17.30	NEW BC BOUSSU 2013	BELFIUS MONS HT A	20	-	0	FAD
				<b>22303 Belfius Mons Hainaut A (1036)</b>	<b>PC76 pt5 : Pas de nom de marqueur inscrit sur la feuille</b>				
717415	S	7/4/2018	12.00	SP LADIES CHARLEROI A	BCF QUAREGNON	20	-	0	FAD
				<b>17415 BCF Quaregnon (2360)</b>	<b>PC76 pt5 : Pas de nom de marqueur inscrit sur la feuille</b>				

Le bureau inflige une amende de forfait administratif à la JS Péruwelz (1355) pour non-programmation du tournoi 3&3 U8 du 2<sup>ème</sup> tour (poule J).

**PC 33 - Licences techniques**

=====

**Seniors :**

22023 : BC Carnières A (1408) / 22031 : JSLB Frameries B (0461) / 22031 : R Blaregnies BC (1106)  
 22036 : BCJS Estaimpuis (2636) / 24045 : Rapido BCTL A (1620) / 21057 : BC SL Ellignies (1755)

08064 : US Lambusart C (0217)

**Jeunes :**

19144 : UBCF Quaregnon (1567) / 24147 : BC Ransart New (1054) / 24147 : UBCF Quaregnon (1567)  
25175 : US Lambusart (0217) / 3&3 U6 A : RE Pony-de-Loup (2604) / 3&3 U6 A : JS Soignies (0939)  
3&3 U8 F : Olympic MSM (1724)

Secrétariat

**Le bureau du CP regrette le manque de sérieux de certains clubs lors de l'envoi des feuilles, ce qui occasionne un surplus de travail. Le bureau n'acceptera plus que les feuilles parfaitement lisibles et envoyées dans les temps.**

**Secrétariat général** : Nouvelle adresse : Avenue Paul Henri Spaak, **17 bte 3** à 1060 Bruxelles

**Avis aux clubs** : Les forfaits doivent être déclarés au secrétariat du CP et il faut **aussi** prévenir les 2 convocateurs.

**Avis aux clubs** : Il est rappelé aux clubs que les taxes et amendes paraissent chaque semaine dans les PV de bureau. Une erreur étant toujours possible, merci de prévenir le bureau immédiatement et de ne pas attendre la réception de votre facture, ce qui peut prendre plusieurs semaines. Cela évite du travail de recherche inutile aussi bien au CP qu'au club concerné.

**Match amicaux/tournois autorisés** :  
Olympic MSM (1724)  
New BC Boussu 2013 (0822)  
JSB Maffle (0069)  
DPK Essor (0863)  
BCO St Ghislain (2293)

#### Courrier rentré au Secrétariat

AWBB Reçu newsletter

Mr Albert DE SMET Reçu décision séance du 04/04/2018 :  
match 723066 BE Courcelles C – US Lambusart C : 20-00

Mr Albert DE SMET PV n°27, séance du CJP du 04/04/2018

**Reçu candidature pour test-matches et tour final** : New BC Boussu 2013 (0822)

#### Play-off 2018 (situation en date du 12/04/2018):

Dames :	GGBC Colfontaine (2653)	Refuse de jouer les play-off
	ABC B Péronnes (1232)	Refuse de jouer les play-off
	Fem Docherie (1624)	Accepte de jouer les play-off
Messieurs :	UBCF Quaregnon B (1567)	Accepte de jouer les play-off
	US Lambusart B (0217)	Accepte de jouer les play-off
	New BC Boussu 2013 A (0822)	Accepte de jouer les play-off
	Olympic MSM B (1724)	Accepte de jouer les play-off
	JSLB Frameries (0461)	Refuse de jouer les play-off
	BC L'9 Flénu A (2500)	Accepte de jouer les play-off

Nous avons appris le décès des suites de sa maladie, à l'âge de 14 ans, de Samy Boutaleb, joueur de l'UBC Binche (2535). Le Comité Provincial présente à sa famille et à son club ses plus sincères condoléances.

Nous avons appris le décès du papa de Di Verde Philippo et grand-père de Di Verde Gianni, arbitres provinciaux. Le Comité Provincial présente à Philippo et Gianni ainsi qu'à la famille, ses plus sincères condoléances.

#### Rappel des obligations des clubs :

**Instructions pour la communication des résultats et envoi des feuilles pour la nouvelle saison 2017 – 2018**

#### Championnats :

Communication des résultats seniors et jeunes : [resultats.cphainaut@gmail.com](mailto:resultats.cphainaut@gmail.com)

Envoi des feuilles des rencontres de championnat (format pdf) pour le lundi soir au plus tard (sauf 3&3) :  
[awbb.cp.hainaut@hotmail.com](mailto:awbb.cp.hainaut@hotmail.com)

Envoi des feuilles des rencontres de 3&3 : [minibaskethainaut@gmail.com](mailto:minibaskethainaut@gmail.com)

**Prise des résultats** : Si vous communiquez vos résultats par e-mail, vérifiez bien les numéros des matchs ainsi que les scores.  
Afin d'éviter les amendes, respectez les délais et n'oubliez pas de communiquer tous les résultats y compris ceux des moins de 12 ans (sauf 3&3).

**Modifications :**

Toutes les demandes (y compris les déclarations de « Forfait général ») seront adressées, **par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur, à Mr. Christian CRAPPE par e-mail ([christian.crappe@skynet.be](mailto:christian.crappe@skynet.be)).**

**Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié**

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

**Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.**

**Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.**

**Attention :** Depuis le 16 juillet 2017, toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard.  
Passé ce délai, la demande sera refusée.

**Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».**

**Christophe NOTELAERS**

**Robert SONVEAUX**